L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 12 AOUT 1890.

Ventes de Propriétés Foncières

POUR

TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les contribuables en défaut—Paroisse d'Orléans.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 30me jour d'Aout A. D. 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans dans le but d'assurer la perception des taxes assessées de 1879 à 1887, inclusivement, y compris l'intérêt qui les grève à partir de la date où les contribuables ont été délinquants à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessement des dites années, et les propriétés foncières, assessées à chacun des contribuables susdits et devant être vendues, sont indiqués ci-dessous.

LOBER, Mme JOHN F. J.—
6572 Pour taxes de ville de l'année 1880, spéciale.
Montant à..............................$30 50
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots nos 24, 25, 26 et une partie du lot no 29 dans l'ilet No 209, borné par les rues Prytanée, St-Charles, Joséphine et St-André, mesurant 88 pieds de face à la rue Prytanée sur 138 pieds 2 pouces et 7 lignes de profondeur.

LACEY, FRANCIS—
6654 Pour taxes de ville de l'année 1881.
Montant à..............................$21 41
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 5 dans l'ilet no 467, borné par les rues Gasquet, Roman, Prieur et Palmyre, mesurant 27 pieds de face à la rue Gasquet sur 109 pieds 10 pouces de profondeur.

LEATHERS, Mlle JESSIE BELL—
7038 Pour taxes de ville de l'année 1887
Montant à..............................$80 80
Deux lots de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 34 et 35 dans l'ilet no 241, borné par les rues Carondelet, St-André, Brainard et Joséphine, mesurant comme suit: le lot no 34 formant l'encoignure des rues Carondelet et St-André et mesurant 32 pieds de face à la rue Carondelet sur 65 pieds de profondeur sur la rue St-André, et le lot no 35 formant l'encoignure des rues St-André et Brainard et mesurant 27 pieds de face à la rue Brainard sur 65 pieds de profondeur sur la rue St-André.

MOREL, OCTAVE—
7072 Pour taxes de ville des années 1880, $9 10; 1881, $8 92; 1882, $5 84; 1883, $10 00; 1884, $10 00; 1885, $12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..............................$86 80
Sept lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 17, 18, 19, 20, 21, 22 et 23, dans l'ilet no 601, bornés par les rues White, Perdido, Broad et Gravier, mesurant 209 pieds 9 pouces de face à la rue White sur 253 pieds de profondeur.

McMAHON, Mme B—
7137 Pour taxes de ville des années 1880, $72 84; 1881, 71 36; 1882, 127 00; 1883, 90 00; 1884, 90 00; 1885, 127 00; 1886, 101 00; 1887, 101 00.
Montant à..............................$780 20
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos. 24 et 21 dans l'ilet No. 243, borné par les rues Baronne, Terpsichore, Carondelet et Euterpe, formant l'encoignure des rues Baronne et Terpsichore, mesurant 64 pieds de face à la rue Baronne sur 128 pieds de profondeur sur la rue Terpsichore.

McAVOY, M. J.—
7150 Pour taxes de ville des années 1880, $1 61 (taxe spéciale); 1886, 10 10.
Montant à..............................$11 71
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 15 dans l'ilet no 390, borné par les rues Erato, Locust, Magnolia et Thalie, mesurant 29 pieds de face à la rue Erato sur 86 pieds de profondeur.

McLEAN, W. F. ou Mme W. F.—
7252 Pour taxes de ville des années 1880, $6 82; 1881, 7 14; 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..............................$68 98
Quatre lots de terre, dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 10, 11, 12 et 13, dans l'ilet No 330, borné par la rue Dorgenois, l'avenue Bienville, les rues Douane et Rocheblave, mesurant 98 pieds de face à la rue Dorgenois sur 104 pieds de profondeur.

MULLER, JOHN—
7357 Pour taxes de ville des années 1880, $36 42; 1881, 35 68; 1882, 63 50; 1883, 40; 1884, 40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à..............................$347 20
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme partie des ilets et demi dans les ilets No 2467, et autres, borné par les rues Champs-Elysées, Mandeville, Serè et le Chemin de Gentilly.

MAGNON, Vve ANTOINE—
7382 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 82; 1882, 15 8; 1883, 10; 1884, 10, 1885, 12 70, 1886, 10 10; 1887, 8 08.
Montant à..............................$84 72
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 14 dans l'ilet no 369, borné par les rues Musique, Washington, Rempart et St-Claude, mesurant 32 pieds de face à la rue Musique sur 100 pieds de profondeur.

MAGNON, ALFRED, MAIGNAN, MAGNAN ou MAGNIN—
7385 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 82; 1882, 15 88; 1883, 10 10; 1884, 10, 1885, 12 70; 1886, 10 10, 1887, 10 10.
Montant à..............................$86 81
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 2 dans l'ilet No 479, borné par les rues Desiré, Piété, Urquhart et Marais, mesurant 79 pieds de face à la rue Desiré sur 120 pieds de profondeur.

McCOMB, JOHN P.—
7434 Pour taxes de ville des années 1880, $9 11; 1881, 8 92; 1882, 15 88; 1883, 10 00; 1884, 10 00; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..............................$86 81
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lots Nos 6 à 10 et une partie des lots Nos 7 et 9, dans l'ilet No 288, borné par les rues Philip, St-Patrick, Première et St-Denis, mesurant 35 pieds de face à la rue Philip sur 86 pieds de profondeur.

McDUFF MINEURS, ou EMMA L. McDUFF
7470 Pour taxes de ville des années 1880, $11 88; 1883, 40 00; 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à..............................$253 48
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une partie des lots Nos 4 et 7 dans l'ilet No 94, borné par les rues Washington, Annonciation, Sixième et Laurel, mesurant 30 pieds de face à la rue Washington sur 131 pieds de profondeur.

MULLER, CASPER—
7512 Pour taxes de ville des années 1880, $16 93; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16 00; 1884, 16 00; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à..............................$135 24
Un lot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7, dans l'ilet No 153, borné par les rues Laurel, Jersey, Peniston et Amélia, mesurant 29 pieds de face à la rue Laurel sur 110 pieds de profondeur.

MILLAUDON, Mme E.—
7554. Pour taxes de ville des années 1880, $14 57; 1881, 14 27; 1882, 25 40; 1883, 16; 1884, 16; 1885, 20 32; 1886, 16 16; 1887, 16 16.
Montant à..............................$138 88
Un ilet de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 190, borné par les rues Burdette, Adams, Sixième et Jeannette, mesurant 301 pieds de face à la rue Burdette sur 300 pieds de profondeur.

MILLAUDON, Mme M. L. ou Mme L. M.—
7564 Pour taxes de ville des années 1880, $4 55; 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..............................$51 17
Un ilet de terre dans le 7me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme ilet No 45, borné par les rues Burdette, Treizième, Bernadotte et Colapissa, mesurant 302 pieds de face à la rue Burdette, 300 pieds à la rue Bernadotte, 180 pieds à la rue Treizième et 226 pieds à la rue Colapissa.

McDONALD, RICHARD—
7575. Pour taxes de ville des années 1880, $2 73; 1881, 2 68; 1882, 7 94; 1883, 5; 1884, 5; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..............................$44 09
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme la moitié du lot No 3 dans l'ilot no 256, borné par les rues Dryades Huitième, Septième et Baronne, mesurant 25 pieds de face à la rue Dryades sur 125 pieds de profondeur.

McCORMICK ou McCORMACK, Vve CATHERINE—
7584. Pour taxes de ville des années 1881, $8 92; 1882, 15 88; 1884, 10; 1885, 12 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..............................$67 70
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 30 dans l'ilet no 343, borné par les rues Lafayette, Liberté Howard et Poydras, mesurant 76 pieds de face à la rue Lafayette sur 68 pieds de profondeur.

MARTIN, BERNARD—
7587 Pour taxes de ville des années 1881, $10 70; 1882, 19 05, 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..............................$93 23
Un lot de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet no 499, borné par les rues Poydras, Prieur, Johnson et Perdido, mesurant 20 pieds de face à la rue Poydras sur 120 pieds de profondeur.

MISSONET, Mlle AGATHA E—
7607. Pour taxes de ville des années 1881, $14 27; 1882, 25 40; 1883, 24 00; 1884, 24; 1885, 35 56; 1886, 28 28; 1887, 28 28.
Montant à..............................$179 79
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 1, dans l'ilet No 641, borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claiborne, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny sur 154 pieds de profondeur sur la rue Robertson.

MOORE, D. M—
7629 Pour taxes de ville des années 1881, $5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..............................$50 66
Une portion de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme 2/3 des lots Nos 8, 9 et 10, dans l'ilet no 54 borné par les rues Washington, Burdette, Commerciale et Pearl, mesurant 90 pieds de face à la rue Washington sur 105 pieds de profondeur.

MOSES J. et A.—
7639 Pour taxes de ville des années 1881, 5 35; 1882, 9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à..............................$40 56
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No. 17 dans l'ilet no 80, borné par les rues Hampson, Hillary, Adams et Deuxième, mesurant 30 pieds de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

McNALLY, JAMES ou JOHN—
7642 Pour taxes de ville des années 1880, $9 53; 1883, 6 00; 1884, 6 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..............................$41 27
Un ilet de terre dans le 4me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 426, borné par les rues Roman, Prieur, Deuxième et Troisième, mesurant 253 pieds de face à la rue Roman sur 276 pieds de profondeur.

MEYERS, GEORGE—
7644 Pour taxes de ville de l'année 1882.
Montant à..............................$57 15
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 2 dans l'ilet no 139, borné par les rues Constance, Gaiennié, Magasin et Erato, mesurant 27 pieds de face à la rue Constance sur 121 pieds de profondeur.

MARTIN, ALPHONSE—
7645 Pour taxes de ville des années 1881, $33 11; 1882, 57 15; 1883, 60; 1884, 60; 1885, 45 72; 1886, 60 60; 1887, 60 60.
Montant à..............................$376 18
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No 531, borné par les rues Galvez, Miro, Lafayette et Julia, mesurant 234 pieds de face à la rue Galvez, 260 pieds à la rue Lafayette et 263 pieds à la rue Miro.

MARTIN, ALPHONSE—
7646 Pour taxes de ville des années 1881, $178 40; 1882, 317 50; 1883, 200; 1884, 200; 1885, 152 40; 1886, 202; 1887, 202.
Montant à..............................$1452 30
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 144 borné par rues Tonti, Miro, Lafayette et Julia, mesurant 128 pieds de face à la rue Tonti sur 282 pieds de profondeur.

McCONNELL, Mme L. M. ou L. H.—
7667 Pour taxes de ville des années 1882, $31 75; 1883, 20; 1884, 20; 1885, 25 40; 1886, 30 30; 1887, 40 40.
Montant à..............................$180 55
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'ilet No 196, borné par les rues Ste-Anne, Robertson, Claiborne et Dumaine, mesurant 32 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 127 pieds de profondeur.

MITCHELL, JAS No 2—
7702 Pour taxes de ville des années 1882, $12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 7 62; 1886, 6 06; 1887, 6 06.
Montant à..............................$46 44
Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9, dans l'ilet No 97, borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Ling, mesurant 31 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MITCHELL, JAS No 2—
7703 Pour taxes de ville des années 1882, $25 40; 1883, 12 00; 1884, 12 00; 1885, 15 24; 1886, 12 12; 1887, 12 12.
Montant à..............................$88 88
Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'ilet No 114, borné par les rues Pacifique, Elmire, Eveline et Market, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Pacifique sur 123 pieds de profondeur.

MATHEWS, MARY E. D. ou PHILIP PHILLIPPI—
7713 Pour taxes de ville des années 1882, 12 70; 1883, 8 00; 1884, 8 00; 1885, 10 10; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..............................$55 02
Deux lots de terre dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 68 et 69, dans l'ilet No 113, borné par les rues Léonidas, Monroe, Troisième et Levée, mesurant chaque 60 pieds de face à la rue Léonidas sur 111 pieds de profondeur.

MORGAN, JOHN—
7737 Pour taxes de ville des années 1883, $12; 1884, 12.
Montant à..............................$24 00
Deux lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 12 et 13 dans l'ilet No 338, borné par les rues Orléans, Dorgenois, Broad et St-Pierre, mesurant 31 pieds de face à la rue Orléans sur 114 pieds de profondeur.

MARQUEZ, Vve JNO No 2—
7746 Pour taxes de ville des années 1883, $6; 1884, 6; 1885, 7 62; 1886, 6 06.
Montant à..............................$25 68
Une portion de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 15 dans l'ilet ou tract No —, faisant face à la partie inférieure du Bayou St-Jean et mesurant 32 pieds de face au Bayou St-Jean sur 120 pieds de profondeur.

MARSAL, MARCELINA—
7770 Pour taxes de ville des années 1884, $50; 1885, 63 50; 1886, 50 50; 1887, 50 50.
Montant à..............................$214 50
Cinq lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 346, borné par les rues Liberté, Cypress, Howard et Julie, mesurant comme suit, les lots Nos 18, 19, 20 et 21 mesurant chaque 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur et le lot No 22 formant l'encoignure des rues Liberté et Cypress et mesurant 25 pieds de face à la rue Liberté sur 114 pieds de profondeur.

McCANN, Mme JAMES J.—
7777. Pour taxes de ville des années 1884, $20 00; 1885, 33 10; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à..............................$128 70
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 2, dans l'ilet No 285 borné par les rues Remparts, Bassin, Terpsichore et Euterpe, mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 96 pieds de profondeur.

McADAM, MICHAEL J.—
7780. Pour taxes de ville des années 1884, 40 00; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à..............................$171 60
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet No 21, borné par les rues Fulton, Peters, St-Joseph et North Market mesurant 48 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Fulton sur 63 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur.

McADAM, MICHAEL J.—
7781 Pour taxes de ville des années 1884, $40; 1885, 50 80; 1886, 40 40; 1887, 40 40.
Montant à..............................$171 60
Deux lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 6 et 7 dans l'ilet No 21, borné par les rues Peters, Fulton, St-Joseph et North Market, mesurant 48 pieds de face à la rue Peters sur 63 pieds 7 pouces et 3 lignes de profondeur.

MIRAMON, JEAN—
7783. Pour taxes de ville des années 1884, $10; 1885, 25 40; 1886, 36 36; 1887, 60 60.
Montant à..............................$132 36
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet no 287, borné par les rues Miro, Ursulines, Galvez et Hôpital, formant l'encoignure des rues Miro et Ursulines et mesurant 33 pieds de face à la rue Miro sur 118 pieds de profondeur sur la rue Ursulines.

MILLER, ANTHONY—
7785. Pour taxes de ville des années 1884, $8; 1885, 10 16; 1886, 8 08; 1887, 8 08.
Montant à..............................$34 32
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 269, borné par les rues Johnson, Orléans, Galvez et St-Pierre, formant l'encoignure des rues Johnson et Orléans, et mesurant 30 pieds de face à la rue Johnson sur 57 pieds de profondeur sur la rue Orléans.

McENTEE, MICHAEL—
7817 Pour taxes de ville des années 1885, $21 70; 1886, 10 10; 1887, 10 10.
Montant à..............................$32 90
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 274, borné par les rues Dryades, Remparts, Girod et Julia mesurant 31 pieds de face à la rue Dryades sur 95 pieds de profondeur.

McLEAY, JOHN H.—
7846 Pour taxes de ville des années 1885, 38 40; 1886, 30 30; 1887, 30 30.
Montant à..............................$98 70
Une portion de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 15 ou partie des lots Nos 15 et 16, dans l'ilet No 325, borné par les rues Calliope, Franklin, Liberté et Clio, mesurant 37 pieds de face à la rue Calliope sur 58 pieds de profondeur.

MURPHY, MICHAEL WM—
7884. Pour taxes de ville des années 1885, $8 89; 1886, 7 07.
Montant à..............................$15 96
Quatre lots de terre, dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 1, 2, 3 et 4 dans l'ilet no 584, borné par les rues Dorgenois, Banks, Broad, et Commune, mesurant chaque 28 pieds de face à la rue Dorgenois sur 100 pieds de profondeur.

MORRIS, ROBERT—
7886. Pour taxes de ville des années 1885, $22 86; 1886, 18 18; 1887, 18 18.
Montant à..............................$59 22
Un ilet de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme ilet No 754, borné par les rues Gasquet, Palmyre, Scott et Pierce.

McLAUGHLIN, Vve ALDEN—
7893. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$30 30
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme une portion de terre dans l'ilet no 164, borné par les rues Robin, Race, Annonciation et Chippewa, mesurant 32 pieds de face à la rue Robin sur 84 pieds de profondeur.

MAILLE, JOSEPH—
7899 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$10 10
Un lot de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'ilet no 192, borné par les rues Melpomène, Thalie, Camp et Prytanée, mesurant 23 pieds de face à la rue Melpomène sur 128 pieds de profondeur.

MAILLE, JOSEPH—
7900 Pour taxes de ville des années 1886, $6 06, 1887, 6 06.
Montant à..............................$12 12
Trois lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 5, 6 et 7 dans l'ilet no 328, borné par les rues Conti, St-Louis, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 98 pieds de face à la rue St-Louis sur 100 pieds de profondeur.

McELROY, PHILIP—
7905 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$10 10
Deux lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 30 et 31 dans l'ilet No 583, borné par les rues Palmyre, Dolhonde, Banks et Broad, formant l'encoignure des rues Palmyre et Dolhonde et mesurant 50 pieds de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

MILLER, HENRY CHRISTIAN—
7930 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$18 18
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'ilet No 171, borné par les rues Villeré, Marais, Ursulines et le Chemin du Bayou, mesurant 30 pieds de face à la rue Villeré sur 84 pieds de profondeur sur une ligne et 94 pieds sur l'autre.

MIRAMON, Jean—
7931 Pour taxes de ville des années 1886, 6 06; 1887, 40 40.
Montant à..............................$46 46
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 286, borné par les rues Miro, Galvez, St-Philippe et Ursulines, mesurant 30 pieds de face à la rue Miro sur 123 pieds de profondeur.

MAILLE, JOS—
7936 Pour taxes de ville des années 1886, $12 12; 1887, 12 12.
Montant à..............................$24 24
Un lot de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 3 dans l'ilet No 267, borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Galvez et Johnson, mesurant 26 pieds de face à la rue Ste-Anne sur 127 pieds de profondeur.

MAXWELL, ROBERT H.—
7938 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$24 24
Trois lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 22, 23 et 24 dans l'ilet No 349, borné par les rues Broad, Live Oak, Septième et Esplanade, mesurant comme suit: le lot No 22 formant l'encoignure des rues Broad et Live Oak et mesurant 61 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur du côté et 98 pieds sur l'autre, le lot No 23 mesurant 30 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur, le lot No 24 mesurant 29 pieds de face à la rue Broad sur 150 pieds de profondeur.

MORONNER, JOHN—
7941 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$14 14
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans désigné comme lot No. 7, dans l'ilet No 298, borné par les rues Tonti, Miro, St-Pierre et la Promenade Carondelet, mesurant 10 pieds de face à la rue Tonti sur 100 pieds de profondeur.

MULLER, Vve GUERIN—
7942 Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$10 10
Une portion de terre, dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme portion de terre dans l'ilet No 413, borné par les rues Lopez, Sa·cedo, Bellechasse et St Philippe, mesurant 27 pieds de face à la rue Lopez sur 101 pieds de profondeur.

MATTERN, THERESA—
7952. Pour taxes de ville de l'année 1886.
Montant à..............................$12 12
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 22 dans l'ilet No 501 borné par les rues Clouet, Louisa, Marais et Urquhart, mesurant 31 pieds de face à la rue Clouet sur 117 pieds de profondeur.

MOORE, Vve WM—
7953 Pour taxes de ville des années 1886, $20 20; 1887, 20 20.
Montant à..............................$40 40
Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 9, 10 et 11 dans l'ilet No 485, borné par les rues St-Ferdinand, Marais, Presse et Urquhart, formant l'encoignure des rues St Ferdinand et Marais et mesurant 85 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 120 pieds de profondeur sur la rue Marais.

MUHS, JOHN—
7955 Pour taxes de ville des années 1886, $10 10; 1887, 10 10.
Montant à..............................$20 20
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 521, borné par les rues St-Ferdinand, Presse, Urquhart et Villeré, mesurant 31 pieds de face à la rue St-Ferdinand sur 110 pieds de profondeur.

MASCARO, Mme ANTONIO—
7964. Pour taxes de villes des années 1886, $26 26; 1887, 26 26.
Montant à..............................$52 52
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot G ou No 8, dans l'ilet No. 375, borné par les rues St-Claude, Rempart, Union et Français, mesurant 30 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue St-Claude, 44 pieds 6 pouces, et 7 lignes sur la ligne du fond, sur 104 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur l'autre ligne.

MASCARO, Mme ANTONIO—
7965 Pour taxes de ville des années 1886, $16 16; 1887, 16 16.
Montant à..............................$32 32
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 8 dans l'ilet No 1037, borné par les rues Lapeyrouse, Johnson, Onzaga et Galvez, formant l'encoignure des rues Lapeyrouse et Johnson, mesurant 31 pieds de face à la rue Lapeyrouse sur 117 pieds de profondeur.

MARTINEZ, RAPHAEL—
7967 Pour taxes de ville des années 1886, $8 08; 1887, 8 08.
Montant à..............................$16 16
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 625, borné par les rues St-Bernard, Villeré, Labarpe et Robertson, formant l'encoignure des rues St-Bernard et Villeré, mesurant 23 pieds de face à la rue St-Bernard sur 48 pieds de profondeur sur une ligne et 52 pieds sur l'autre.

MACHADO, J. L. ou J. D.—
7981. Pour taxes de ville des années 1886, $14 14; 1887, 14 14.
Montant à..............................$28 28
Deux lots de terre dans le 6me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos 2 et 3 dans l'ilet No 264, borné par les rues Milan, Marengo, Chestnut et Camp, mesurant 27 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8006. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$32 32
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 12, dans l'ilet No 377, borné par les rues St-Claude, Bagatelle, St Antoine et Remparts, mesurant 33 pieds de face à la rue St-Claude sur 63 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8007. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$12 12
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 dans l'ilet No 505, 506, borné par les rues St-Bernard, Antonia, Villeré et Urquhart, mesurant 42 pieds de face à la rue St-Bernard sur 128 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8010 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$10 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 19 dans l'ilet No 622, borné par les rues St-Antoine, Antonia, Villeré et Robertson, mesurant 32 pieds de face à la rue St-Antoine sur 128 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8012. Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$6 06
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 12 dans l'ilet No 753, borné par les rues Antonia, Claiborne, Nouveau St-Bernard et Prosper, mesurant 32 pieds de face à la rue Antonia sur 96 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8013 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'ilet No 755, borné par les rues Prosper, Nlle-Orléans, Claiborne et l'avenue St Bernard, formant l'encoignure des rues Prosper et Nlle-Orléans et mesurant 25 pieds de face à la rue Prosper sur 89 pieds de profondeur sur la rue Nlle-Orléans.

MARTINEZ, JOS. P.—
8014 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$10 10
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 757, borné par les rues Derbigny, Claiborne, Laharpe et Lapeyrouse, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 64 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS. P.—
8015 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$14 14
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 762, borné par les rues Derbigny, Roman, Columbus et Kerlerec, mesurant 31 pieds de face à la rue Derbigny sur 100 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8016 Pour taxes de ville de l'année 1887
Montant à..............................$8 08
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 5 dans l'ilet No 903, borné par l'avenue St-Bernard, les rues Onzaga, Prieur et Johnson, mesurant 67 pieds de face à la rue St-Bernard sur 120 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8017 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$6 06
Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'ilet No 1344, borné par les rues Dorgenois, Rocheblave, Columbus et Laharpe, mesurant 34 pieds de face à la rue Dorgenois sur 98 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS P.—
8018 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$12 12
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans désigné comme lot No 11 dans les ilets Nos 1524 à 1529, borné par la Route St-Jean, la rue Esplanade, le Chemin de Gentilly et la rue Lepage, mesurant 34 pieds de face à la Route St-Jean sur 128 pieds de profondeur.

McNEIL, COLLIN E.—
8036 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$40 40
Deux lots de terre dans le 1er district de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 35 et 36 dans l'ilet No 46 borné par les rues Erato, Thalie, Tchoupitoulas et Peters, mesurant 48 pieds de face à la rue Erato sur 159 pieds de profondeur.

MARKEL, Mme CATHERINE, femme de W VIRGIN—
8043 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$36 36
Cinq lots de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans désignés comme lots Nos 12, 13, 14, 15 et 16, dans l'ilet No 424 borné par les rues Willow, Clara, Euphrosine et Calliope formant l'encoignure des rues Willow et Euphrosine, mesurant 145 pieds de face à la rue Willow sur 126 pieds de profondeur sur la rue Euphrosine.

MAURONER, JOS—
8052 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$14 14
Un lot de terre dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 7 dans l'ilet No 298, borné par les rues Tonti, Miro, St-Pierre et la Promenade Carondelet mesurant 40 pieds de face à la rue Tonti sur 108 pieds de profondeur.

MARTINEZ, JOS V. ou JOS P.—
8056 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$12 12
Six lots de terre dans le 2me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos 17, 18, 19, 20, 21 et 22 dans l'ilet No 614 borné par l'avenue Bienville, les rues Bernadotte, Antony et Douane, mesurant chaque 30 pieds de face à l'avenue Bienville sur 120 pieds de profondeur.

MARKS, DAVID H.—
8074 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$131 30
Une portion de terre dans le 4me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignée comme lots Nos — dans l'ilet No 194, borné par les rues Huitième, Septième, Prytanée et Coliseum, mesurant 145 pieds de face à la rue Huitième, sur 127 pieds de profondeur.

MARTIN, R.—
8078 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$6 06
Un ilot de terre dans le 6me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme l'ilet No 408, borné par les rues Long, Breslau, Valence et Upperline, mesurant 193 pieds de face à la rue Long sur 300 pieds de profondeur.

MILLER, WM M.—
8048 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$14 14
Une portion de terre dans le 1er district de la ville de la Nlle-Orléans, désignée comme lot No 3, partie du lot No 2 et le lot No 4 dans l'ilet No 550, borné par les rues Palmyre, Banks, Tonti et Miro, mesurant comme suit: le lot No 3 ou la partie du lot No 2 mesurant 39 pieds de face à la rue Palmyre sur 109 pieds de profondeur, le lot No 4 mesurant 27 pieds de face à la rue Palmyre sur 109 pieds de profondeur sur une ligne et 105 pieds sur l'autre.

NAVAILLES, PIERRE—
8 25 Pour taxes de ville des années 1880, $12 75; 1881, $12 49; 1882, $22 23; 1883, $14 00; 1884, $14 14; 1885, $17 78; 1886, $14 00; 1887, 14 14.
Montant à..............................$121 53
Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 4 dans l'ilet No 1515, borné par les rues D'Abadie, Onzaga, Broad et White, mesurant 33 pieds de face à la rue D'Abadie sur 105 pieds de profondeur.

NEGROTTO JR, DOMINGO—
8243 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$12 12
Douze lots de terre, dans le 2me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désignés comme lots Nos — dans l'ilet No 561, borné par la rue Conti, l'avenue Bienville, les rues Salomon et Napoléon, mesurant 319 pieds de face à la rue Conti sur 150 pieds de profondeur.

NEGROTTO, JR, DOMINGO—
8246 Pour taxes de ville de l'année 1887.
Montant à..............................$6 06
Un lot de terre, dans le 7me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17, dans l'ilet No 80, borné par les rues Deuxième, Hampson, Adams et Hillary, mesurant 80 pieds 6 pouces de face à la rue Hampson sur 100 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessus que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dus par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année en remboursant le prix payé pour la propriété et en payant en outre vingt pour cent les dépens et la pénalité.

I. M. HARDY,
Trésorier de la ville.

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs

La VELOUTINE

Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par Ch. FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

BULLETIN FINANCIER.

Lundi, 11 août 1890.

COMPTOIR D'ECHANGES (CLEARING HOUSE) DE LA NOUVELLE ORLEANS.

Jusqu'ici cette semaine	$1,443,667 00	$209,872 00
Même temps la semaine dernière	1,974,862 00	313,075 00

Monnaies américaines et étrangères et Billets de Banque.

MONNAIE. — Souverains Victoria, $4 82 à 4 90; 20 marcs, $4 65 à 4 75; 20 francs, $3 80 à 3 90; doublons espagnols, $15 40 à 15 60; doublons mexicains, $15 40 à 15 60; 25 pesetas espagnols, $4 70 à 4 80; 20 pesos, mexicains, $19 40 à 19 60; or mutilé américain, 90 à 95c.; or léger américain, 97 à 99c; dollars mexicains, 86½ à 87½; sols péruviens, 79 à 80; pesos chiliens, 79 à 80; argent mutilé américain, 95 à 97c. par oz; 5 francs, 85 à 95c.; argent anglais, par £, $4 60 à 4 80; billets de la Banque d'Angleterre, $4 82 à 4 90; billets de la Banque de France, 19 à 19½; reichsmarks, billets, 23 à 24.

MARCHE MONETAIRE.

Nouvelle-Orléans—L'argent est en bonne demande et stable.
Papier exceptionnel.................. 8
do A1.................. — à 8
Prêts sur garanties collatérales.......... 6 à —
Time do do 8
Papier hypothécaire.................. — à 8

New-York—Taux de l'argent à 12 pour cent. Londres—Taux de la Banque d'Angleterre 5 0/0; consols 96 5/16 à 96 9/16; argent en lingots 51½; U. S. 4's 126 ex-coup.
Paris—Rentes 93.92½.

CHANGE.

REICHSMARKS—Commercial 94⅞
Le STERLING est inactif.
Commercial (60 jours).......... 482 à 482½
Traites de banques (60 jours)..... 486
Les FRANCS sont fermes.
Francs de commerce (60 jours)....5 23⅛
Traites de banque (60 jours)......5.17½
Le CHANGE A VUE SUR NEW-YORK est inactif.
Traites de commerce pair.
Traites de banques $1 de prime.
Les banques tirent des chèques $1 de prime pour le taux de collection.

VENTES A LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Appel de 11 A. M.

10 actions du N O Insurance Co.......... 21½
Entre les appels de 11 A. M. et de 2 P. M.
$1,160 Bons à prime...................... 152½

Après l'appel de 2 P. M.

$5 000 Louisiana 4s.................... 89⅝
$2 000 Louisiana 4 s.................... 89⅝
$3,000 Louisiana 4 s.................... 89¼
$2,000 Louisiana 4 s.................... 89¼
$500 Louisiana 4 s.................... 89½

ACTIONS ET BONS.

Dernières cotes du N. O. Stock Exchange.

	Valeur au pair	Offre	Demande
Banques.			
American National	100	107	111
Bank of Commerce	10	12	12½
Canal & Banking Co.	100	....	169
Citizens	100	25	....
German a National	100	....	....
Germania Savings	100	215	....
Hibernia National	100	200	....
Louisiana National	100	188	....
Metropolitan	100	151	160
Mutual National	100	....	140
N. O. National	100	....	....
People's	50	....	....
State National	100	....	....
Union National	100	142	144
Traders		8	9
Southern National	100	106¼	108½
Whitney National	100	....	....
Compagnies d'assurance.			
Crescent Ins.	100	63¾	....
Firemen's	50	....	....
Germania Ins. Co.	100	....	120
Hibernia Ins.	100	....	....
Home Ins.	100	....	....
Lafayette	50	....	....
Merchants Mutual	100	55	58
Mechanics' and Traders	100	130	135
New Orleans Ins Ass.	30	29	34
New Orleans Ins Co.	50	21½	22
Sun Mutual Ins.	100	128	....
Southern Ins Co.	100	99	101
Teutonia	100	....	....
Chemins de fer urbains.			
Carrollton	100	115	....
Crescent City	100	93¼	94½
Canal and Claiborne	40	....	....
New Orleans City	100	115	116¼
Orleans	50	....	....
St Charles Street	50	88	90
Actions diverses.			
C. C. Slaughterhouse	50	52½	54½
Imp. Bonded Warehouse	100	....	....
Jefferson City Gas Light Co	100	80	90
Consumers' Ice Co.	100	....	....
Louisiana Ice Man. Co.	50	....	....
Louisiana State Lottery Co.	100	....	....
Metairie Cem'y A.	100	....	....
N. O. Gas Light Co.	100	98	100
N. O. Waterworks Co.	100	98	87½
N. O. Cold Storage Co.	100	....	....
Sugar Shed Co.	60	....	....
Louisiana Electric Light Co.	100	....	....
Standard Guano & Chem Co	100	....	....
Standard Fireless En Co.	10	....	30
N. O. Brewing Ass	100	99	102½
Graham P. S. Co.	10	....	....
Rosetta Gravel	100	....	....
Jockey Club	100	....	....
Comp. 1 Stand.		....	....
Varie Theatre		....	....
Bons d'Etat.			
Louisiana 4's		89⅝	89⅞
Bons de ville.			
Premiums		151¾	152½
Premium drawn number		....	....
Privilege on Premiums		....	....
Consolidated 6's		....	....
Consolidated 6's, Crossman		103	....
Extended 6's Consol		104	....
Extended 6's Consol Crossman		104⅞	105¼
Extended 6's		103¾	....
Extended 6's R. R.		....	....
Extended 6's Waterworks		....	....
Extended 6's Park		....	....
City 6 per cent certificates		100¼	....
(consolidated coupons		100¼	101½
City 5's		100	....
City 7's old		107	....
City 7's new		....	....
City 7's gold		....	....
Bons divers.			
United States 4's		123⅛	....
Canal and Clai. St. R. R. mort		101	....
Jackson R. R. 2d mort coup		....	....
Jackson R. R. 2d mort debt		....	....
Cotton Exchange Stock		255	300
Board of Trade Stock		....	....
Mech., Dealers and Lumb. Ex.		42	....
Sugar Exchange		145	180
Morgan's L and T. R R 7's		125½	129
Morgan's L and T. R R 6's		122	....
N. O. Brewing Association bonds		104½	106
New Orleans Gas bonds		....	....
Tex. & Pacific RR 1st gold mort		....	....
Tex. & Pacific RR 2d gold mort		....	....
St Charles Hotel Co. mort		....	....
Crescent City RR 1st		....	....
Crescent City RR new		....	107
N. O. City Railroad Co. mort		125	....
Carrollton RR Co mort (1892)		100	104
St Charles St Railroad Co mort		....	127
N. O. Waterworks Co. 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man Co 1st mort		....	....
Louisiana Ice Man Co. 2d mort		....	65
La. Elect. Light Co. 1st mort		....	....
La. Elect. Light Co. 2d mort		....	....
Elyton Land Company bonds		....	101
Levee S. Co ton Press mort		....	....
Cotton Exchange 1st mort		....	106½
Certificats et Warrants.			
State Warrants, ordinary 1884		60	....
State Warrants, ordinary 1885		46	60
State Warrants ordinary 1886		....	50
State Warrants ordinary 1887		....	....
State Warrants, ordinary, 1888		53½	....
Police certificates		40	....
School certificates		20	....
City scrip, old		90	....
City scrip, new		64	....
Jan int cert ou State consols		20	....
Certificats émis en vertu de l'acte 93 de 1880		....	....
Unpaid State coupons No 12		12	....
Unpaid State coup. prior to No 12		20	....
State school warrants		30	....
Unlisted Securities.			
Georgians		1 40	44

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolite SIMON, chez Danet, coin Decatur et Dumaine. 20avril—

BULLETIN COMMERCIAL.

COTON.

(Nos cotes pour les marchés du pays et étrangers sont prises des dépêches de la Presse Associée et notre rapport local du New Orleans Cotton Exchange.)

MARCHE DE LA NLLE-ORLEANS

SUR PLACE.

Le Cotton Exchange a rapporté aujourd'hui des ventes de 50 balles, comprenant — à arriver.

Le marché est ferme et nominal.

Les cotons tachés sont de ¼ à ½c. plus bas que les cotons blancs.

	Aujourd'hui	Hier
Low Ordinary	10 nom	10 nom
Ordinary	10½	10½
Good Ordinary	11	11
Low Middling	11⅜	11⅜
Middling	11¾	11¾
Good Middling	11 15/16	11 15/16
Middling Fair	12¼	12¼
Fair	13 nom	13 nom

FUTURS.

Calmes et stables.
Janvier 10.18 à 10.19; février 10.24 à 10.25; mars 10.31 à 10.32; avril 10.37 à 10.39; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 11.88 à 11.90; septembre 10.66 à 10.67; octobre 10.22 à 10.23; novembre 10.12 à 10.13, décembre 10.12 à 10.13.
Les ventes comprennent 79,000 balles.

MARCHES DIVERS.

Aujourd'hui le middling était coté à Galveston 11⅜; à Mobile 11 5/16; à Savannah 11⅜; à Charleston 11⅜ asked; à Wilmington 11⅜; à Norfolk 11⅜; à Baltimore 12¼; à Boston 12¼; à Philadelphie 12⅜; à Memphis 11⅝; à Augusta 11⅜.

MARCHE DE NEW-YORK.

SUR PLACE.

Stable
Cotes. Middling Gulf 12 7/16.

FUTURS.

Stables.
Janvier 10.62 à 10.63; février 10.67 à 10.68; mars 10.70 à 10.72; avril 10.75 à 10.77; mai — à —; juin — à —; juillet — à —; août 12.02 à 12.03; septembre 11.16 à —; octobre 10.74 à 10.75; novembre 10.58 à —; décembre 10.58 à —.

MOUVEMENT DU COTON.

REÇU NET A la Nlle-Orléans depuis le 1er septembre, 1,954,060 balles même temps l'année dernière, 1,689,459 balles, à tous les ports des Etats Unis, 5,772,287 balles, même temps l'année dernière 5,504,633 balles.

EXPORTATIONS A L'ETRANGER.—De la Nouvelle-Orléans depuis le premier septembre 1,823,500 balles; même temps l'année dernière, 1,484,105 balles, de tous les ports des Etats Unis 4,854,430 balles; même temps l'année dernière 4,683,707 balles.

STOCKS—A la Nouvelle Orléans 3,130 balles; même temps l'année dernière, 5,835 balles; dans tous les ports des Etats-Unis 65,380 balles, même temps l'année dernière 94,812 balles.

MARCHE DE LIVERPOOL.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—6 11/16 pour le Middling Américain.

FUTURS.

Calmes.

MARCHE DU HAVRE.

SUR PLACE.

Calme et stable.
Cotes—77 fr. pour le Bon Ordinaire (sur place), 76½ fr. pour le Très Ordinaire (sur place), 75 fr. pour le Bas (sur place).

FUTURS.

Stables.

SUCRE ET MELASSE.

Rapport officiel du Louisiana Sugar and Rice Exchange.

Ventes 41 boucauts de sucre, 758 barils de sucre et 117 barils de mélasse
Recettes 25 boucauts de sucre, 1,403 barils de sucre et 149 barils de mélasse.

OPEN KETTLE—Fort

Choice	Nominal
Strictly prime	Nominal
Prime	4⅞ à —
Fully Fair	4⅝ à —
Good fair	4⅝ à —
Fair	4⅝ à —
Good common	4⅜ à 4 9/16
Common	4⅜ à 4 9/16
Inferior	3½ à —

CENTRIFUGAL—Calme

Plantation granulated	— à —
Off granulated	— à —
Choice white	— à 5⅞
Off whites	5¾ à —
Gray off white	5½ à —
Choice yellow	5 7/16 à 5½
Prime yellow	5 5/16 à 5⅜
Off yellow	5 3/16 à 5¼
Seconds	4¼ à 4 13/16

MELASSE—Open kettle—Nominal

Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	— à —
Good prime	— à —
Prime	— à —
Good fair	— à —
Fair	17 à —
Good common	12 à 13
Common	12 à 13
Inferior	10 à —

CENTRIFUGAL—Fort

Fancy	— à —
Choice	— à —
Strictly prime	— à —
Good prime	— à —
Prime	— à —
Good fair	— à —
Fair	— à —
Good common	— à —
Common	— à —
Inferior	— à —

SIROP— — à —

RIZ.

Ventes—Sacs riz brut 1,987; barils riz écalé nouveau 230.
Recettes Sacs riz brut 2,626, barils riz écalé —

RIZ ECALE—Nominal

Head	— —
Prime	— —
Good	— —
Fair	— —
Ordinary	— —
Common	— —
No 2	— —

RIZ BRUT—Stable.
Cotes du riz brut $4 70 à 5 25.
RIZ POLI—$15 00 à —
SON—$12 00 à 13 00.

FARINES.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse
FARINE—Ferme
Patente $5 25 à 5 35; extra fancy $4 95 à 5 00; fancy $4 50 à —; choix $4 00 à 4 10 le baril.
FARINE DE MAIS—$2 70 à 2 75.

HORS DE LA BOURSE.

FARINE SUR ORDRE—Winter wheat flour patents $5 50 à 5 62½ le baril, extra fancy $5 12½ à 5 25, fancy $4 75 à 4 87½; Minnesota flour, bakers $4 65 à 4 75; Straights 5 37½ à 5 50; patents $5 75 à 5 87½.
FARINE DE MAIS—$2 87½ à 2 95.
CREAM MEAL—Choice $2 90 à 3 00.
GRITS—$3 25 à 3 35.
HOMINY—$3 15 à 3 25 le baril.
FARINE DE SEIGLE—$3 50 à 3 75.
OAT MEAL—$6 00 le baril.

GRAINS ET FOURRAGES.

A LA BOURSE.

MAIS — On cote nominal pour le blanc 64 à —; pour le mêlé et nominal pour le jaune
AVOINE—No 2 de l'Ouest — à 50; No 1 — à —.
SON— — à $1 00.
FOIN—Prime $14 00 à 15 00; Choice $17 00 à —.

HORS DE LA BOURSE

Les petits lots se vendent aux prix suivants: maïs 2 à 4c. de plus par boisseau; avoine 2 à 4c. de plus par boisseau; son 5 à 8c. de plus par 100 livres, et le foin $2 00 à 3 00 de plus par tonneau.

PROVISIONS.

A LA BOURSE.

Clôture officielle de la Bourse pour les lots en gros:
Les provisions sont fermes.
MESS PORK—$13 à 13 50.

VIANDES SALEES SECHES — Epaules 6 à 6¼; short rib sides 5¾ à —; long clear sides 5¾ à —; short clear sides 5⅞ à —.
BACON—Epaules 6¾ à —; short rib sides 6⅞ à —; long clear sides 6½ à —; short clear sides 6⅝ à 6¾.
GRAISSE—En tierçons, raffiné, 5½ à 5⅝; prime steam — à —; Packer's Tierces — à —.
JAMBON—11¼ à 12¾.
Les cotes des provisions à la Bourse sont pour le marché en gros; les prix des détaillants sont de 25 à 50c. plus élevés pour le porc, et de ¼ à ½c. pour les autres articles provenant du porc.

HORS DE LA BOURSE.

PRODUITS DIVERS—Jobbing—Pork, bbls—Prime mess $11 75 à 12 00; pig $11 75 à 12 00; extra prime and rump $11 00 à 11 25.
Sugar-cured Meats, la livre—Shoulders 7½ à 8c.; Boston-cut shoulders 8 à 8¼c.; picnic hams 8½ à 8¾c.; breakfast bacon 8½ à 9c.; hams 11½ à 12c.
Bœuf, bbls—Extra plate $9 25 à 9 50; plate $8 75 à 9 00; extra mess $— à 6 50; mess $—; demi-baril—extra plate $5 00 à 5 25; extra mess $4 00; New York Fulton Market $5 75 à 6 00.

EPICERIES.

Les prix suivants sont pour des petits lots:
CAFE—Prime 21¼, good 20¾, fair 20½; ordinary 19¼; common 17¼c. la livre.
THE—Extra Formosa 85c. à $1 00 la livre; choice to fine 40 à 80c.; fair to medium 20 à 35; imperial extra choice 80c. à $1 00; fine to choice 30 à 60c.; hyson and young hyson 35 à 38c.; gunpowder fair to finest 30c. à $1 20.
BEURRE—Western Creamery — Extra 22 à 23; extra firsts 20 à 21c. firsts 14 à 15c.; Western Dairy—Extra 13 à 15; extra firsts — à 12; firsts 8 à 9. Jobbing un peu plus élevé.
FROMAGE—New York creams — à 11; Western Cheddars full cream à 10½; twins, full cream, 10½; flats, full cream, 10½; Young America's, full cream, — à 11. Jobbing un peu plus élevé.
SEL—De la Louisiane—City Coarse 75c.; City Fine 95c.; City Crushed 85c.; Rock Salt ¾c. la livre; Pocket Salt 1½ à 5c. selon la grosseur.

GRAINE DE COTON ET SES PRODUITS.

Graine de coton—Lui $10 00 par ton.
Farine de graine de coton—ville et campagne—tobbing au dépôt à $— à — per ton, pour l'exportation $— à — f. o. b. per long ton.
Oil cake—$— à — asked per long ton f. o. b.
Huile de graine de coton (en gros ou pour l'expédition)—Prime crude nom. bid le gallon in prime cooperage et nom. asked 50 à 53.
TOILE D'EMBALLAGE—Prix des marchands—Il y a deux qualités de jute bagging sur le marché—
Eastern — 2¼-pound 9¼ à — per yard, 2-pound 7¾ à 8c, 1¾-pound 6¾ à 7. Western—2¼-pound —à 8¼c. per yard, 2-pound — à 7¼c, 1¾-pound — à 6¾c.
Twine—9¼ à 10 la livre.
COTTON TIES—Arrow $1 35 le paquet.

FRUITS ET NOIX.

Les cotes suivantes sont les prix en gros. On demande 25 à 50c. de plus pour les petits lots et 1 à 4c. de plus par livre.
FRUIT—Frais—Poires Lecomte $1 75 à 2 00 le boisseau; Pommes ordinaires $2 00 à 2 50 le baril pour les medium, choix $4 50 à 5 00; Nouveaux Raisins $1 50 à 2 00 la botte 50 à 65c la livre; Limons, Messine $6 50 à 7 50 par boîtes, Palerme $6 50 à 7 50; Bananes $1 50 à 2 25 par régime; Ananas $1 50 à $2 50 la douzaine. Raisins de Malaga $1 50 à 2 00 la boîte, et 60 à 75 cts le boisseau. Melons d'eau $8 00 à 10 00 pour les grosseurs moyennes et $18 00 à 20 00 pour les gros; cantaloups $2 50 la douzaine; nutmeg melons $1 50 la douzaine.
FRUIT—Sec par livre—Pommes—¼c — à 5¾c, tranches nominales, fancy evaporated nominales. Dattes—Persian 7¼c, Fard 9c, figues sèches 12 à 15c; currants, 6 à 7c; prunes 7c; citrons — à 20c; raisins secs de Londres—Californie $2 50 à — par boîtes, Malaga $3 10 la boîte; muscatelle $2 25 la boîte.
NOIX—Par livre—Pacanes—Louisiane nominales, Texas — à 15c; pistaches—Tennessee red — à 9½c, Virginia hand-picked à 10½. Amande Taragona 16 à 18c. Noix du Brésil 14c. la livre; Filberts 12 à —c. Noix de Naples 17c. Marrons italiens 16c. Noix de coco $27 50 par 1000, 3½ à 3¾c pièce en baril.

PRODUITS DE LA CAMPAGNE.

(Nos cotes représentent le prix du gros au landing. Les marchands obtiennent 15 à 25c de plus par baril et ¼ à ½c par livre en lots.)
POMMES DE TERRE—De Louisville $3 75 à 4 00 le baril, de St-Louis $3 25 à 3 50 le baril.
PATATES DOUCES — Ordinaires $2 25 à 2 50; yams $3 00 à 3 50.
OIGNONS—$3 50 à 4 00 le baril.
AIL—Gros 75c.
CHOUX—$4 25 à 4 50 le crate.
CHOUCROUTE—De l'Ouest nominale le baril.
HARICOTS—Choice Northern à 4¼; Western red kidney choice — à 6; New York red kidney — à 6; Western white kidney 5½c. pois verts 2 à —.
TOMATES—25 à 40c. par boîte d'un quart de boisseau.
AUBERGINES—10 à 15c. la douzaine.
VOLAILLES—Les marchands en gros demandent de 15 à 25c de plus que les prix suivants par douzaine de volaille et ½ à 1½c. de plus par douzaine d'œufs.
Grosses volailles de l'Ouest $4 50 à 4 75 la douzaine; poulets $1 25 à 3 00, canards $2 50 à 3 00; oies $3 00 à 4 00, dindes $8 00 à 12 00.
Grosses volailles de la Louisiane $3 00 à 3 50, poulets $1 25 à 2 00, canards $2 00 à 2 50, oies $3 00 à 3 50, dindes $— à 9 00.
ŒUFS—Ceux de l'Ouest 14 à —c., ceux de la Louisiane 15 à —c.
SUIF—4½c la livre pour celui de la ville. 4c. celui de la campagne.
CIRE D'ABEILLE—Prime yellow 24 cts la livre.
LAINE—Berry 10 à 15c la livre; Louisiana clear 22c., clear lake 25½c.
PEAUX AUX ABATTOIRS—20 livres et au dessus 5c. steer et peaux de vaches 30 à 70 livres 4c. kips 15 à 25 livres 4½c. peaux de veau 35c. pièce.
PEAUX DE LA CAMPAGNE—Green salted 4 à 4½c. dry flint 6, dry salted 5c. la livre.
PELLETERIE—Otter $— à 4 00, castor 10 à 30c pièce, raccoons 10 à 30c.
PEAUX—Chevreuil 25c. la livre, mouton 10 à 60c. pièce, chèvre 10 à 50c.
MOUSSE—Mêlée 2 à 2¼c. la livre; grise 1 à 1½c. noire 2¾ à 3¼c.
CORNES—Cornes de bœufs prime — à 4c pièce; cornes de vaches — à 1c.

MARCHANDISES DIVERSES.

TABAC EN FEUILLES—Heavy and Régie kinds lugs 2 à 5c. Leaf 6 à 12c. Cutting and Burley sorts lugs 4 à 10c. Leaf 10 à 25c.
TABAC MANUFACTURE — Jobbing par livre—Fine plug 90c. à $1 05, fine medium 53 à 63c. Bright quarters and common 11 inch 4 s et 5's, 23 à 35c. Bright navy 35 à 45c. fancy natural leaf 50 à 90c., fine cut chewing 30 à 65c.; granulated smoking 25 à 70c.
NAVAL STORES—Les prix du gros sont comme suit. Au détail il faut payer 25 à —c. de plus par baril. Pitch $1 75 à 1 90, goudron de charbon $5 00 à 6 00 le baril; goudron de pin $— à 4 00. Résine—A B C D E $1 40, F $1 45, G $1 50, H $1 75, I $2 25, K $2 45, M $2 60, N $2 90, W G $3 55, W W $4 05. Essence de térébenthine 38½. Jobbing 2 à —c de plus le gallon.

CHARBON.

PITTSBURG—Famille 45c. le baril, $5 00 le boucaut. Anthracite $9 50 à 10 00 le ton., bateaux 35c., steamers $3 50 la tonne, en gros — à 25c. le baril.
ALABAMA Splint pour familles 45c. Coroza pour familles 45c. Montevallo 67c. le baril pour familles, Helena pour familles 65c.; steam coal sur chars $3 50 la ton.

VINS ET LIQUEURS.

ALCOOL—Le gallon	2 30 à	2 45
BRANDIES—Du pays, le gal.	1 50 à	3 5
Pêche—vieux, le gallon	2 25 à	3 50
Pomme	2 25 à	3 50
COGNAC—Importé — 1882, le gallon	— à	4 50
1878	— à	5 5c
1875	— à	5 75
1870	— à	6 50
1868	— à	7 00
1865	— à	8 00
1848	— à	12 00
Otard Dupuy & Co Cognac 1882	— à	5 50
1870	— à	7 00
1854	— à	9 00
1848	— à	12 25
Sisquet, Dubouche & Co, Cognac 1878	— à	4 50
1870	— à	5 50
1848	— à	9 00
WHISKY—Scotch de la Louisiane, 90 à 96 de preuve, par gallon	1 12 à	1 15
Ouest	1 12 à	1 15
Bourbon	1 40 à	3 52
Seigle	1 50 à	3 50
Ecosse, importé	4 50 à	4 25
Irlande, importé	4 00 à	4 25
Duffy's malt whisky, par gallon	— à	1 00
par caisse	— à	6 00
GENIEVRE—Du pays, de New York ou de Philadelphie, par gallon	1 15 à	1 50
Hollande, par gallon	2 75 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom	3 15 à	3 25
Sir Robt. Burnett's Old Tom, par caisse	8 50 à	9 00
Hollande, par caisse	7 25 à	7 50
VINS ROUGES—Claret ordinaire, la caisse	2 75 à	3 50
Importé Médoc, la caisse	— à	6 00
St-Julien, la caisse	— à	6 50
Verthenil Médoc, la caisse	— à	6 50
Margaux, la caisse	— à	7 00
Château Dillon, par caisse	— à	7 50
Château Duplessy, la caisse	— à	10 00
Pontet Canet, la caisse	— à	10 00
Larose, la caisse	— à	14 00
Léoville, la caisse	— à	14 00
Château Haut Brion, la caisse	— à	24 00
Château Lafitte, la caisse	— à	28 00
California Claret, le gallon	35 à	40
California Zinfandel le gallon	45 à	75
Clarets importés — Ordinaire par barrique	57 50 à	60 00
Clarets de famille, par barriq.	65 00 à	80 00
Richebon, la barrique	— à	95 00
Blancmedort, par barrique	— à	105 00
St-Clément, 1887, par barriq.	— à	125 00
Château Dillon, par barrique	— à	125 00
VINS BLANCS—Californie le gallon	40 à	90
Ordinaires, la caisse	2 75 à	3 50
Graves, la caisse	— à	5 00
Sauternes, la caisse	— à	6 00
Haut Sauternes, la caisse	— à	10 00
Château Carbonnieu, la caisse	— à	10 00
Château d'Arche, la caisse	— à	11 50
Château Suduiraut, la caisse	— à	15 25
Château Rouissan, la caisse	— à	16 00
Château Latour Blanche, la caisse	— à	18 00
Château Yquem, la caisse	20 00 à	30 00
Importé de famille, la barrique	65 00 à	80 00
Importé fin, la barrique	100 00 à	200 00
Pinte $1 de plus par caisse.		
Ordinaire, la caisse	3 25 à	3 50
Muscat, la caisse	4 25 à	6 50
Madère, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Madère, genuine fine, le gal.	2 50 à	5 00
Madère, la caisse	12 00 à	25 00
Sherry, Cette, le gallon	1 00 à	1 10
Sherry Genuine Xérès, le gallon	1 50 à	5 00
Sherry, la caisse	20 00 à	25 00
Très vieux porto, la caisse	6 00 à	25 00
CHAMPAGNE—Roderer Carte Blanche, qts, par doux	— à	29 50
G. H. Mumm's & Co. Dry Verzenay	— à	24 75
Extra Dry	— à	28 50
Delbeck & Co.'s extra dry, qts.	— à	28 00
Delbeck & Co.'s Delmonico, qts	— à	26 00
D. B. Pal & Co.'s qts.	— à	28 00
Perrier-Jouet—Crément Royal quarts	— à	28 50
Perrier-Jouet—Special, quarts	— à	28 50
Moet & Chandon, white seal, etc.	— à	29 00
Bouche Extra Sec, quarts	— à	29 50
Bouche Sec, quarts	— à	29 50
Bouche Riche, quarts	— à	29 50
Pints $2 de plus par caisse		
Ale et Porter—		
Reed Bros, la douz.	— à	1 75
Burke, E. J., la douz.	— à	1 75

QUINCAILLERIE.

AXES—Hunt's ......$8 00 à 10 00
Double bit........ — à 15 00
AXLE GREASE—Fraser's kegs. 4½ à 5¼
Boxes, gross......10 00 à 10 50
BELLOWS—Blacksmith, 28 to 42 in........ 6 00 à 22 00
BRASS—Sheet par livre........ — à 3
COTTON SCALES, etc........ 2 40 à 3 00
CHAINS—Trace........ 35 à 7¼
Ox, par........ 5 à 7
COPPER—Roofing par livre........ — à 23
Brazier's sheets, 12 livres et au-dessus........ — à 20
HOES—H. B. No 0 to 6........ 3 50 à 5 50
A. B. No 00 to 3........ 3 25 à 6 00
Lynden's bright crown, 00000 to 3........ 4 00 à 8 00
ROTARY HOES—Mason's........ — à 60 00
Avery's........ 125 00 à —
Stubble diggers........ — à 275 00
HOLLOW WARE—Skillets........ 2¾ à 4
Anvils........ — à 11
IRON—Flat, 1½ to 4 inches by ¼ to 1........ — à 2.10
Round, 1 to 1½ inches........ 2¼ à 2½
Painted........ 4½ à 5¾
Sands—Light, 2 to 6x⅛........ 2 65 à 3 00
Heavy, 2½ to 6x⅝ inches........ 2 45 à 3 00
Hoops—1 to 2 inch........ 5¼ à 4
Sheet—No 10 to 14 G........ 2 50 à —
Galvanized, No 26 G........ 6 50 à 9 50
LEAD—Pig, par livre........ 5 à —
Sheet, par livre........ — à 7½
STEEL NAILS—12 à 40d basis........ — à 2 20
OAKUM—Navy........ — à 7¼
United States Navy........ — à 9 00
Best........ — à 10 00
PLOWS—Avery, cast, Nos ½ to 1........ 2 75 à 3 75
Avery, steel........ 4 50 à 30 00
Avery, double shovels, wooden beams, net........ — à 2 25
Avery, double shovels, iron beams, net........ — à 2 25
Magnolia sweeps, all sizes, net........ 2 00 à 2 50
Double plows, Allemen's, No ½ to 2, each........ 25 00 à 30 00
PLOW STEEL—5 to 12x⅛ to 3/8 4½ à 4½
ROPE—Sisal, ½ in. and larger, basis........ 12 à —
Manila........ 15 à —
Cotton, 5-16 et ½........ 14 à 14½
SPADES—Ames'........ 10 50 à 12 00
Rowlands'........ 6 00 à 7 00
SHOVELS—Ames'........ 9 50 à 11 00
Rowlands'........ 6 00 à 7 00
SWEDE IRON—7 to 12x¼ to 3/16 4½ à 4
TIN—Roofing, 1x20x28 inches 13 00 à 14 00
I. C. do........ 10 00 à 11 00
1x14x20........ 6 50 à 9 00
I. O. 1x14x20........ 5 00 à 5 50
Block, par livre........ 24 à 26
TWINE—Peter Wright's........ — à 18 00
WIRE—Barbed fence, galvanized........ 3 40 à 3 50
Annealed—Sheet par livre........ 7 à 7½
SHOT—Drop........ 1 30 à —
Buck, 25 liv. bags........ 1 55 à —
POWDER—25 liv. kegs........ — à 3 50

MATERIAUX de CONSTRUCTION

Yard Spot Quotations.

YELLOW PINE—ROUGH, PER 1,000 FEET.

Sawn Tim No 1	$17 00	Flank No 1	$12 00
No 2	13 00	No 2	10 00
No 3	11 00	No 3	8 00
Scantling No 1	13 00	Flooring No 1	15 00
No 2	11 00	No 2	12 00
No 3	7 00	No 3	10 00
Ceiling No 1	12 00	Weath Bds No 1	13 00
No 2	10 00	No 2	10 00
No 3	8 00		
Boards, No 1	12 00	Boards No 2	10 00
No 2	10 00	No 4	7 00

YELLOW PINE—DRESSED.

Flooring No 1	$16 00	Ceiling, No 1	15 00
No 2	15 00	No 2	12 00
No 3	13 00	No 3	10 00
Weath Bds No 1	14 50	Boards, No 1	14 00
No 2	11 50	No 2	12 00
Boards No 3	10 00	No 3	10 00

CYPRESS—ROUGH.

Boards, No 1	25 00	Boards, No 3	20 00
No 2	20 00	No 4	14 00
No 3	12 00	No 5	7 50
Dr'ed Bds No 1	30 00	Dr ed Bds No 2	25 00
No 3	22 00	No 4	19 00
No 5	17 00	No 6	13 50

SHAKE TIMBER.

No 1 .... 13 No 2 .... 11 cts
No 3 .... 9½ cts
Mahogany timber........ 50 00 à 65 00
Cedar timber........ 50 00 à 75 00
Walnut lumber—Il n'y en a pas sur le marché
Oak lumber........ 40 00 à 50 00
Shingles 16, 18 and 20 in., sawed and split........ 2 50 à 3 00
Laths, per 1000........ 1 50 à 1 75
Alabama lime........ 95 à 1 00
Ciment domestic........ 1 75 à 2 00
Ciment, imported........ 2 75 à 3 00
Slate........ 5 75 à 7 00
BRICK—Lake and L. C. R. R........ 9 50 à 11 00
Paving........ 11 00 à 12 00
Ordinary........ 7 00 à 8 50
Sand........ 20 à 25
Shells, small........ — à 50
Shells, large........ 1 25 à 1 50
Plaster calcined........ 1 50 à 2 00

CHEVAUX ET MULETS.

Chevaux communs........ $ 80 à 125
Bons chevaux de trait........ 125 à 150
Chevaux de selle et de voiture........ 250 à 400
Mulets pour habitations sucrières........ 175 à 200
Mulets, qualité moyenne........ 140 à 175
Mulets pour coton........ 100 à 125
Mulets communs........ 40 à 75
Bons mulets de ville........ $225 à 250

MARCHE AUX BESTIAUX.

BESTIAUX DU TEXAS ET DE L'OUEST—
Nourris aux grains........ — à —
par liv. gross, gras........ 2½ à 3
Fair to common........ 2 à 2¼
MISSISSIPPI, ALABAMA, &c, GRASS CATTLE—1re qualité, par livre 2 à 2¼
2me qualité, par tête........ $10 00 à 14 00
Vaches communes et vieilles........ 7 00 à 9 00
VEAUX—1re qualité, par tête........ 6 00 à 8 00
2me qualité, par tête........ 4 00 à 5 00
YEARLINGS—1re qualité, par tête........ 8 00 à 9 50
2me qualité, par tête........ 6 00 à 7 00
HOGS—Good 1st Western, par liv. gross........ 4½ à 5
Fair Ouachita par liv. gross........ 3¼ à 4
MOUTONS—Choice, par tête........ $3 00 à 3 00
Fair, par tête........ 1 00 à 2 00
VACHES LAITIERES—1re qualité, par tête........ 30 00 à 40 00
2me qualité, par tête........ 20 00 à 30 00

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 30,598 — Division D.—Guillaume Dupuy vs ses créanciers. Ordre de Cour. — Que la cession des biens du pétitionnaire, Guillaume Dupuy, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Amédée Ducatel, notaire en cette ville, le lundi 11me jour d'août 1890, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que E. E. Grandpré, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 7 juillet 1890.
(Signé) N. H. RIGHTOR, juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier
9 juil—9 26—août 11

VAPEURS.

Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

LE STEAMER NEW CAMELIA

A partir du 29 avril 1890, quittera Milneburg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain partant de la gare des Champs-Elysées Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Tous les jours (excepté le Dimanche et le Mercredi) à l'arrivée du train de..........5 h. P. M

RETOUR:
Part de Madisonville, tous les jours à 5:30 A. M.

EXCURSIONS:
Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 8 h. A. M.
DIMANCHES et MERCREDIS, à l'arrivée du train de 6 h. P. M.
Si le temps et la profondeur de l'eau le permettent.
Prix, par chaque traversée, $1.
Prix, les jours d'excursion (aller et retour) pour tous les points, $1.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, au pied de la rue Girod.
W. G. COYLE & CIE., Agent.
27 mars— No. 47 rue Carondelet.

RED STAR LINE.

Départ de New-York, d'Anvers et de Paris chaque semaine.
NOORDLAND, Mercredi, 13 août.
BELGENLAND, Mercredi, 20 août.
Six heures et demie d'Anvers à Paris.
Première cabine, $45 et au-dessus, aller et retour $85 et au dessus—Deuxième cabine, $35, aller et retour $65 et $72. Entrepont aux plus bas prix. Seulement $2.50 d'Anvers à Paris, 3e classe. Taux spéciaux pour l'Italie.
C. STOCKMEYER, Agent,
42 Union.
La troupe de l'Opéra français de la Nouvelle Orléans, pour retourner en Europe, a pris un steamer de la ligne Red Star.
27 mars—6 mois

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New-York et le Havre.
Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques et lumières électriques), partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, tous les samedis.
LA BRETAGNE, de Jousselin, samedi, 9 août
LA CHAMPAGNE, Boyer, samedi, 16 août
LA NORMANDIE, Collier, samedi, 23 août
Prix du passage pour le Havre.
Vin compris dans toutes les classes.
Première cabine..........$80 et $100
et au-dessus, selon les accommodations.
Deuxième classe..........$60
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Billets, aller et retour, à prix réduits.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART,
Agent principal à la Nlle-Orléans,
61 Carondelet.
M. F. A. BUISSON, coin Bourbon et Toulouse, est autorisé à vendre des billets de passages.
J. B. DODART

LIGNE CROMWELL.
POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER, HUDSON,
LOUISIANA, NEW ORLEANS
Partant mercredi, 13 août, à 8 A. M.
Le steamer
NEW ORLEANS,
Capt. Halsey.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........30
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Hâvre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
6mai—1 an Rue Carondelet No 41

CHEMINS DE FER.

Route du Sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.
Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ss. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily..........4.05 pm	Atlantic Express, daily..........8:10 am
San Antonio Express, daily..7:20 am	New Orleans Express, daily..7:50 pm

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pull man sleepers entre la Nlle-Orléans et le San Antonio and New Orleans Express.
Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours aux bureaux coin St Charles et Canal ou à l'embarcadère du Ferry.
J. KRUTTSCHNITT, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. O. WATSON, Gen. Pass. Agt.
1er fév—1an

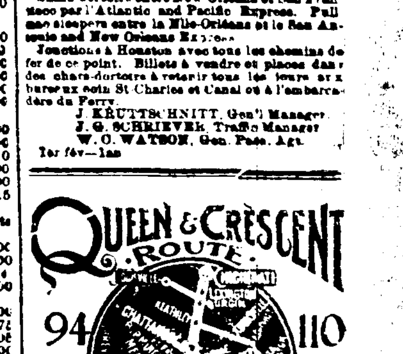

Queen and Crescent Route,
que la plus courte de 96 milles entre la Nouvelle-Orléans et Cincinnati.
Temps, 26 heures.
En route la plus rapide, la ligne la plus courte, via Chattanooga, pour aller aux Carolines et en Virginie, Richmond, Washington, Baltimore.
La ligne courte, via Cincinnati, pour aller à Chicago, Cleveland, Buffalo, les Chutes du Niagara et le Canada, New York, Boston, les Monts Adirondacks et White, et tous les points dans le Nord et dans l'Est
Comparez notre itinéraire avec celui des autres lignes.

	No 6, Fast Line.	No 2, Limited
Part de la N. Orléans.	8:45 a.m.	4:00 p.m
Arrive à Meridian	3:00 p.m.	9:50 p.m.
Arrive à Akron	6:12 p.m.	1:10 a.m.
Arrive à Birmingham	9:00 p.m.	3:00 a.m.
Arrive à Attalla	11:06 p.m.	5:49 a.m.
Arrive à Chattanooga	2:00 a.m.	7:30 a.m.
Arrive à Burgin	10:55 a.m.	4:05 p.m.
Arrive à Lexington	12:05 p.m.	5:00 p.m.
Arrive à Cincinnati	3:30 p.m.	6:20 p.m.

Bureau des tickets à la N. O., 24 rue Charles.
J. M. KNIGHT, Ticket Agent
D. G. EDWARDS, R. H. GARRATT,
Gen'l Pass. Agent, Div. Pass. Agent,
Cincinnati, O. New Orleans.
J. J. O'DONNELL, Pass. Agt.
24 mars—

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une Composition Liquide, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.
L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas.) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No. 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.
☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.
—En vertu de mon Copyright de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.
Chacune de mes bouteilles portera ma signature.
15 avril— DR. C. TESTUT.

FEUILLETON.

No 52 commencé le 5 juin.

SACRIFIÉE!

GRAND ROMAN INÉDIT.

—PAR—

PIERRE SALES.

TROISIÈME PARTIE.

XIV

L'ENNEMI INCONNU.

(Suite.)

—Mon père! murmura Hélène, je suis perdue!

—Non, dit Harry, la porte vous cachera.... mettez-vous là, et vous ferez tandis que je conduirai le comte dans mon laboratoire.

E. Pingénieur alla bravement au-devant de M. de Montreux.

—Monsieur le comte, dit-il, c'est Dieu qui vous amène; car vous allez voir des choses qui vous auraient paru invraisemblables si je vous les avais racontées demain.... Mais vous-même, en venant ici, n'avez-vous rien remarqué d'anormal?

—Ce que j'ai remarqué, c'est que la porte de votre pavillon était ouverte, ce qui est une grosse imprudence dont je vais vous gronder.

—Regardez à vos pieds, M. le comte.

M. de Montreux blêmit en voyant la serrure enlevée.

—On est venu voler!

—Mieux que cela. Mais répondez-moi: n'avez-vous rien remarqué au dehors?

—Non; seulement, dans ma maison, j'ai cru entendre des bruits de pas.... Je dormais à peine, j'ai de graves préoccupations en ce moment. Je me suis levé, j'ai vu de la lumière chez vous, et j'ai songé à venir travailler avec vous..

—Vous avez entendu des bruits de pas? Fort bien, retenez ce point. Et maintenant, suivez moi.

Il traversa vivement son cabinet et introduisit le comte dans le laboratoire dont il referma la porte.

Hélène put s'enfuir.

—Voyez, dit tranquillement Harry.

Le comte demeurait stupide devant ce bout de mèche qui n'avait plus guère que trois ou quatre centimètres.

—Moi aussi, dit Harry, je dormais à peine, je n'étais couché que depuis une demi heure et, comme vous, j'ai été réveillé par un bruit de pas. Je me suis levé à la hâte, j'ai trouvé ma serrure arrachée.... Et, sentant une odeur de brûlé, j'ai heureusement eu la pensée de venir ici. Deux secondes de retard, et je sautais.

—On voulait vous tuer!.... balbutia le comte profondément ému.

—Il y a sans doute des gens que je gêne!

—Non! Vous auriez été victime d'une vengeance dirigée contre moi....

Le comte tendait affectueusement la main à Harry.

—Vous avez failli payer de votre vie l'amitié que vous avez pour moi.... Et je crains bien qu'on ne recommence!

—C'est probable, dit Harry d'un ton léger; mais une bonne étoile veille sur moi.

—La bonne étoile ne serait peut-être pas toujours suffisante, mon ami; et, dès demain, je demanderai à la police de me donner quelques agents qui se cacheront ici la nuit.... Il faudra bien qu'on arrive à pincer sur le fait le misérable qui me poursuit si odieusement de sa vengeance....

—Pardon, monsieur de Montreux, il me semble que votre raisonnement manque de logique. Vous vous imaginez que cette tentative d'assassinat était dirigée contre vous?

—Mais évidemment! On vous tuait, vous, victime inconsciente; et, en même temps, on mettait le feu à mon usine: on me ruinait comme on a déjà essayé de le faire avec cette grève....

—Vous vous trompez, monsieur le comte: ce dernier crime était dirigé contre moi seul: mon pavillon seul aurait sauté, car il est à une assez bonne distance de l'usine. Et demain on aurait dit: "Ce pauvre jeune homme avait tort de travailler la nuit; il aura pénétré avec une lumière dans son laboratoire... Et il est mort victime de son imprudence." Voilà tout simplement ce que voulaient mes ennemis qui, j'en jurerais, sont aussi les vôtres, monsieur de Montreux..

—Mes ennemis! prononça amèrement le comte. Je n'en ai qu'un!

—Ce...... Sandrac, n'est-ce pas? fit Harry avec une superbe ironie.

—Je l'ai traité durement, dit le comte, d'une voix tremblante; et il me poursuit de sa haine, car c'est lui, n'en doutez pas......

—Eh bien! si, je doute! répliqua Harry d'un ton dominateur.

Puis, reprenant son allure affectueuse:

—Vous me permettez, n'est-ce pas? de parler en toute franchise....

—Je vous l'ai toujours permis, répondit le comte très intrigué.

—Eh bien! figurez-vous que je me suis pris d'amitié pour ce Sandrac. J'ai retrouvé son souvenir si vivant parmi tous les hommes que je dirige, que je m'imagine le connaître. Et, s'il est tel que je me l'imagine, il n'a jamais commis de méchantes actions. Il était peut-être trop orgueilleux, trop audacieux, mais foncièrement droit et honnête. Ne l'accusez donc pas de tentatives auxquelles il est certainement étranger.... en admettant qu'il vive encore. Et regardez plus près de vous, monsieur le comte.

—Plus près de moi, balbutia M. de Montreux. Que voulez-vous dire?

—Vous avez été réveillé par un bruit de pas, à l'heure où tout le monde devrait dormir dans votre maison....

—Mais il n'y a chez moi que ma fille...

—Je ne songe nullement à accuser Mlle de Montreux, dit Harry avec un indéfinissable sourire.

—Elle, mes hôtes, et de vieux domestiques dont je répondrais.

—Je n'accuse pas davantage ces domestiques qui m'aiment déjà.

—Et qui donc accusez-vous? s'écria le comte en tressaillant.

—Il faut que vous soyez aveugle, monsieur de Montreux, pour n'avoir pas encore compris que vous abritez, sous votre toit, vos plus mortels ennemis.

—Vous déraisonnez, Harry!

—Ah! ah! Je déraisonne? fit l'ingénieur en ricanant. Rappelez-vous donc, monsieur de Montreux: ce baron Kreizer n'a-t-il pas dîné chez vous le soir même où l'on devait vous voler à Neuilly? N'a-t-il pas voyagé en même temps que vous lorsqu'on vous a dérobé plusieurs centaines de mille francs en chemin de fer? N'était-il pas à Houlgate?.... Et n'est-il pas ici, vous trompant, s'insinuant lentement dans votre maison, poursuivant sourdement une vengeance dont les motifs m'échappent mais dont je ne vois que trop le but: votre déshonneur et votre ruine!....

—Pourquoi donc alors les Kreizer auraient-ils cherché à se débarrasser de vous?

—Parce que je les gêne, ces deux bandits! Parce que je suis toujours sur leur chemin! Parce qu'ils s'imaginent que vous aurez la faiblesse de leur livrer votre adorable fille et qu'ils savent bien que, moi vivant, un tel sacrifice ne s'accomplira pas! Voilà, monsieur de Montreux, pourquoi ma mort est indispensable à l'accomplissement de leurs projets.

Le comte était anéanti; Harry parlait avec tant d'autorité qu'il ne trouvait pas un argument pour réfuter ses accusations et qu'il ébaucha à peine un geste de révolte lorsque l'ingénieur prononça le nom de Mlle de Montreux. Et Harry continuait, s'animant de plus en plus:

—Les événements me forcent à vous dévoiler une partie de la vérité parce que le danger qui vous menace est trop grand; mais je ne puis encore vous révéler tout ce que j'ai découvert; les preuves que j'ai réunies ne vous sembleraient peut-être pas suffisantes; et je veux que la lumière éclate au grand jour! Mais je veux aussi vous sauver, non seulement des machinations de ces aventuriers mais des difficultés au milieu desquelles vous vous débattez et qui vous forçaient à recourir à eux!.... Ce que vous leur demandiez, c'est-à-dire de l'argent, je suis en mesure de vous le donner: vous aurez demain ce qu'il vous faut pour vous libérer vis-à-vis de ces misérables; mais, au nom de votre fille, que demain ils ne souillent plus votre maison!

XV

ARGENT FRANÇAIS.

Le baron Kreizer avait passé une très mauvaise nuit.

Au moment où Hélène pénétrait dans le pavillon de Harry, cet estimable gentilhomme remontait l'escalier de la villa avec autant de douceur que le lui permettait son grand corps; il eut malheureusement crier quelques marches, et ce fut ce bruit qui réveilla le comte de Montreux.

Mais, quand le comte sortit de chez lui, le baron avait déjà regagné sa chambre, où son fils l'attendait avec une folle impatience.

—Eh bien? demanda Max.

—C'est fait.

Max se précipitait vers la fenêtre; son père le retint:

—Pas d'imprudence, s'il te plait: l'explosion va nous éclairer tout à l'heure; il suffirait d'un mauvais hasard pour que quelque veilleur nous aperçût debout à l'heure où nous devons être honnêtement endormis!

—Et.... dans combien de temps? interrogea Max.

—Encore deux minutes environ: la mèche doit brûler cinq à six minutes... Dans deux minutes, nous serons à jamais débarrassés de M. Harry Clifford.

Les deux minutes s'écoulèrent, puis trois, puis quatre....

Le baron s'impatientait autant que son fils; il dit:

—Ces mèches sont quelquefois capricieuses; mais je suis sûr du résultat.... La chambre de Harry est à peu près audessus du laboratoire......

—Entendez-vous, mon père?

—Quoi donc?

—Une porte qui s'ouvre auprès de nous.

Le comte sortait de chez lui.

Une sueur glacée germa sur le front de Kreizer.. L'avait-on découvert?

Max claquait des dents.

Les deux misérables étaient tellement saisis qu'ils demeurèrent plusieurs minutes serrés l'un contre l'autre, tremblant, respirant à peine.

Puis ils entendirent une porte qu'on refermait: Hélène rentrait chez elle.

—Bah! fit le baron, nous nous alarmons à propos de rien; mais je ne comprends pas que cette mèche.... Il est vrai que parfois ça trompe toute attente et que l'explosion a lieu au moment où l'on désespérait...... Voyons pourtant....

Ils se rapprochèrent en rampant d'une fenêtre et, collant leurs yeux au ras de l'entablement, ils regardèrent....

—Malédiction! murmura le baron en serrant les poings.

—Cet homme est donc protégé par le diable! s'écria Max avec un terrible emportement.

—Par Dieu plutôt! fit le baron avec dépit.

Ils avaient pu distinguer deux silhouettes d'homme dans le pavillon de Harry.

—On l'aura prévenu, dit le baron.

—A moins qu'il ne se soit aperçu lui-même de la chose! Ah! c'est à désespérer de l'atteindre jamais!

—Mais qui peut être avec lui?

—Ce Bernard Lavergne......, ou quelque veilleur...... Pourtant, nous avions attendu que le veilleur eût fait sa ronde de ces côtés...... Patience, nous allons le voir sortir...... Justement, ils quittent le cabinet......

Harry venait sur le devant du pavillon; et là, il donna un coup de sifflet strident.

Une minute après, les trois veilleurs chargés de garder l'usine accouraient, ainsi que Bernard Lavergne, qui couchait de l'autre côté des ateliers.

Harry les introduisit dans son pavillon, où ils demeurèrent assez longtemps. Puis, tandis qu'ils se retiraient, l'ingénieur ramena M. de Montreux jusqu'à sa porte.

—Le comte, murmura Max; mais nous sommes perdus, mon père!

—Silence, dit le baron.

Le vieux Kreizer attendit que le comte fût rentré chez lui et que Harry eût regagné son pavillon; il dit alors avec beaucoup de calme:

—Perdus? Et pourquoi? Parce qu'un inconnu a voulu se venger de M. Clifford? Est-ce que cela nous regarde?... J'ai eu soin de parler de cet ingénieur à M. de Montreux avec les plus grands éloges, et nous avons toujours manifesté pour lui la plus grande sympathie.... Et demain, quelle jolie comédie d'amitié nous allons lui jouer quand on nous apprendra cette infâme tentative!....

Et le baron ricanait; il s'était trouvé dans des passes plus dangereuses au cours de son existence d'aventurier: ses découragements ne duraient guère;

—Perdus? répéta-t-il. Perdus, parce que le nommé Pierre Sandrac, jaloux de voir sa place prise par Harry Clifford, a fait tomber sur lui la colère qu'il nourrissait contre son ancien patron?....

—Pierre Sandrac!

—Eh oui, c'est lui encore qu'on accusera! Mais si l'on nous soupçonnait, mon fils, nous serions déjà arrêtés. Avec un homme du caractère de M. de Montreux, c'est tout un ou tout autre. Va te coucher tranquillement, Max, et demain tu riras de tes alarmes. Notre coup est manqué, nous recommencerons, voilà tout.

A demi-rassuré par son père, Max dormit assez bien; mais le baron, malgré les belles paroles qu'il avait dites à son fils et qu'il se répétait à lui-même, n'était pas, au fond, aussi tranquille qu'il voulait le paraître; il ne se sentait plus maître des événements.

Le lendemain, il se levait avec le jour et, se dissimulant de son mieux, assistait à l'arrivée des ouvriers.

Harry Clifford était sur la porte de son pavillon; il semblait triomphant.

Il fut bientôt rejoint par le comte de Montreux qui s'entretint longuement avec lui.

Vers neuf heures, Bernard Lavergne et deux des veilleurs arrivaient à leur tour près de Harry, le saluaient et se tenaient à l'écart.

—On attend évidemment la police, dit le baron à son fils. Payons d'audace.

Le père et le fils descendirent et rencontrèrent en effet le commissaire de police qui arrivait avec le troisième veilleur, qu'on avait chargé d'aller le prévenir.

Le comte salua d'abord le magistrat, puis s'avança, la main tendue, vers Kreizer et son fils.

Le baron jeta un coup d'œil de triomphe à Max; on ne les soupçonnait même pas.

—Mais, que se passe-t-il donc? Sommes-nous de trop? interrogea Kreizer.

—Pas du tout, mon cher baron, répliqua M. de Montreux avec une parfaite cordialité; peut-être même pourrez-vous nous être utile, car nous marchons en plein mystère....

Harry semblait tout aussi accueillant que le comte.

—Ces messieurs, dit-il, auront peut-être entendu quelque chose cette nuit?

Et l'ingénieur, leur ayant serré la main, fit entrer tout le monde dans son pavillon. Là, il fit un récit, dont il avait auparavant préparé tous les termes avec M. de Montreux.

Il était couché depuis une demi-heure environ, lorsqu'un léger bruit l'avait réveillé; il était descendu, avait senti une odeur bizarre.... Et, pénétrant alors dans son laboratoire, il avait vu une mèche qui brûlait et allait mettre le feu à des paquets de poudre.... il l'avait éteinte; et, en ce moment, le comte avait frappé à sa porte.

—Oui, ajouta le comte, je dormais mal; je m'étais levé pour travailler, j'ai vu de la lumière chez M. Clifford, et l'envie m'a pris de venir causer avec lui...... j'ai vu le bout de mèche qui fumait encore....

Harry ouvrit la porte du laboratoire, et le commissaire ramassa ce qui restait de la mèche.

—Nous n'avons voulu toucher à rien avant votre arrivée, dit Harry.

—Vous avez bien fait.—Votre récit ne me donne malheureusement pas de grandes explications: n'avez-vous rien surpris d'anormal?

—Rien.

—Et vous, monsieur le comte?

—Rien, dit tranquillement M. de Montreux.

—Mais vos veilleurs?

Les veilleurs affirmèrent qu'ils n'avaient rien vu, rien entendu; ils s'étaient simplement rendus à l'appel de Harry, avaient vu le bout de mèche à cet endroit et senti l'odeur de brûlé.

—Et c'est tout? demanda le commissaire.

—C'est tout, répondit Harry.

—Et vous n'avez aucun soupçon?

—Un soupçon bien vague et qui vraiment repose sur presque rien. J'ai, parait-il, pris ici la place d'un certain.... Pierre Sandrac.

Le comte tressaillit et regarda son ingénieur avec stupéfaction. Harry poursuivait:

—C'est d'ailleurs un soupçon émané de M. de Montreux.

Kreizer échangea un regard d'intelligence avec son fils: Pierre Sandrac allait encore supporter la responsabilité de ce nouveau crime.

Bernard Lavergne et les veilleurs secouèrent la tête.

—Non, non, monsieur, dit le contremaître qui semblait abasourdi, n'accusez donc pas sans savoir!......

En résumé, conclut Harry, nous n'avons, monsieur le commissaire, aucun indice sérieux à vous donner. Et si tous ces messieurs n'avaient pas vu, cette nuit, ce bout de mèche encore fumant, je me demanderais si je n'ai pas été le jouet de quelque mauvais rêve.... Mais vous, M. Kreizer, n'avez-vous rien remarqué, rien entendu?

Avec une assurance qui porta encore le doute dans l'esprit de M. de Montreux, le baron répondit:

—Mais rien, rien, mon cher M. Clifford...... Et je suis tout ému du danger que vous avez couru...... Quel bandit que ce...... Comment l'appelez-vous?

—Sandrac, mon père, dit Max, aussi maître de lui que le baron.

—En résumé, dit le commissaire, si nous ne recueillons pas d'indices plus significatifs, nous ne pouvons guère compter que sur le hasard pour placer le coupable...... Poursuivons toujours notre enquête.

Tandis que le magistrat relevait la disposition des lieux, enregistrait les dépositions et cherchait vainement une trace, une piste, si insignifiantes qu'elles fussent, le baron et son fils avaient regagné leur appartement, enchantés de la tournure que prenait l'affaire.

(A continuer.)